



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Infirmiers et infirmieres

Question écrite n° 37873

Texte de la question

M Jean Proriol attire l'attention de Mme le ministre delegue aupres du ministre des affaires sociales et de l'emploi, charge de la sante et de la famille, sur la situation des infirmiers et des infirmieres exerçant leur profession a domicile. Compte tenu de la complexite des interventions et de l'evolution croissante des charges liees a leur activite et dans la perspective d'accroitre le maintien et l'hospitalisation des malades a domicile, il lui demande si elle envisage de revaloriser l'acte medical infirmier.

Données clés

Auteur : [M. Proriol Jean](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37873

Rubrique : Professions paramedicales

Ministère interrogé : santé et famille

Ministère attributaire : santé et famille

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 14 mars 1988, page 1108